

<http://www.denney.fr/spip.php?article593>

# Bilan des travaux au premier semestre 2011

- Travaux - Réalisations et projets -

Date de mise en ligne : vendredi 29 juillet 2011

---

Copyright © Commune de Denney - Tous droits réservés

---

### Le point des réalisations et des améliorations entreprises au cours du premier semestre 2011 sur notre commune.

#### Sommaire

- [La Commune](#)
- [L'Ecole](#)
- [Le Centre de Loisirs et \(...\)](#)
- [La Mairie](#)

## La Commune

- ▶ Le solde des travaux de l'avenue d'Alsace du carrefour à feux et des trottoirs :

Dans le sens de circulation Roppe à Belfort, certains véhicules passant au feu vert s'arrêtaient en apercevant le feu rouge réservé au "Bus". Afin d'éviter toute ambiguïté, le feu tricolore réservé au passage du bus, a été équipé d'un cache au niveau des trois couleurs, avec l'inscription "BUS".

L'employé communal a étendu de la terre sur les plates-bandes qui en manquaient et elles ont été engazonnées. Le gazon vient de sortir de terre et la nouvelle plantation de rosiers fleurit au carrefour.

- ▶ Les routes communales :

- Rue du Bromont : le macadam a été repris depuis le carrefour de l'Avenue d'Alsace jusqu'à la surélévation sise à l'entrée du lotissement.
- Rue des Roseaux : l'impasse du lotissement dont le macadam était défoncé depuis plusieurs années a été remise en pelouse et des rochers à l'entrée la préservent de tout stationnement inapproprié de véhicules.

- ▶ Au niveau du lotissement "Territoire Habitat" :

Afin de limiter la vitesse des voitures rue du Vieux Moulin, il a été installé un coussin berlinois au milieu de la chaussée afin de ne pas gêner le passage des engins agricoles.

Le choix de la commune, à savoir "privilégier les riverains" pénalise la mairie d'une "non attribution" de subvention, car il est exigé la pose de deux coussins côte à côte ou la diminution de la largeur de la voie pour la pose d'un seul coussin au centre pour pouvoir prétendre à l'attribution de la subvention DETR (ancienne DGE).

- ▶ Entretien des cours d'eau :

L'enrochement bétonné de la berge du ruisseau "La mère" a été refait en totalité, il se situe au pied du pont qui enjambe la RD46, Grand' Rue. [JPEG - 195 ko](#)

► Le plateau surélevé de la Mairie :

Les pavés de part et d'autre du plateau s'enfonçaient de plus en plus, ils ont été remplacés par du macadam et la peinture de signalisation a été refaite.

► Regards d'eau de ruissellement :

Plusieurs secteurs de la commune demandaient la réfection de grilles ou de regard récupérant l'eau de ruissellement.

- Reprise d'une grille juste après la surélévation face à la Mairie Grand' Rue, et d'un regard situé à l'entrée du chemin menant aux Entreprises Cesca, rue de la Baroche.
- Deux regards dans le lotissement du Bromont remis à niveau et réfection d'un regard d'eaux usées vers le nouvel abri bois Avenue d'Alsace.

► Problème d'écoulement d'eau de ruissellement :

Une habitation Grand' Rue était régulièrement inondée par fortes pluies, il a été placé une grille caniveau le long de la voie sur toute la longueur de l'entrée de la propriété.

► Les panneaux de la commune :

- Impasse des Roches : un panneau "interdit de stationner" et un panneau "mise en fourrière" ont été implantés au niveau de la plateforme de retournement réalisée au fond de l'impasse. Celle-ci permet aux camions de ramassage des ordures ménagères de faire demi-tour. Des conducteurs indécents y garaient leurs véhicules et le camion ne pouvait plus manoeuvrer.
- Rue des Fleurs : pose de panneaux "sens interdit", l'un à l'entrée de la rue depuis la RD83 + un panneau "sauf services", ce dernier permet au camion de collecte des déchets d'accéder à cette rue. L'autre panneau a été implanté à la fin de la ruelle et il empêche toute sortie sur la RD.83. [JPEG - 110.2 ko](#)

La gendarmerie effectue des contrôles ponctuels dans les deux rues.

- Carrefour : le panneau "3.5t" a été changé. Il est installé sous le panneau interdisant aux camions d'une charge supérieure à ce tonnage (venant de Roppe) de tourner dans la rue du Bromont.
- La rue qui mène au Lotissement de l'autoroute : afin de bloquer la vitesse des automobilistes qui viennent du lotissement, il a été mis en place un panneau "Cédez le passage" sur la voie du lotissement, à l'intersection avec la rue des Acacias.

► La RD 46 macadamisée fin 2010 : la peinture au sol du secteur a été refaite par le Conseil Général, cette voie étant une départementale.



La place réservée "Handicapés" devant la Mairie a été peinte au sol par l'employé communal, qui a fixé des poteaux et panneaux qui demandent que cet endroit soit respecté.

Il a aussi repeint les deux places réservées "Handicapés" situées à l'entrée du CLA.

► France Télécom :

Lotissement des Terrières et Avenue d'Alsace : dans ces deux secteurs les chambres de France télécom s'enfonçaient.

Les reprises ont été effectuées courant janvier 2011 par un sous-traitant de France Télécom.

- Lavoir : la faitière et plusieurs tuiles étaient détériorées, l'employé communal a déniché du matériel similaire. La toiture du lavoir a été réparée.
- Le terrain de tennis près de la mairie : le portail et les équipements sportifs ont été démontés. Cet emplacement est transformé, dans un premier temps, en parking pour la mairie.

## L'Ecole

► L'ensemble du bâtiment :

Il n'existait pas de liaison équipotentielle visible entre les canalisations d'eau et le réseau de protection. La mise à la terre des toilettes enfants (wc + lavabos), des toilettes grandes personnes (wc + lavabo), du local entretien, des lavabos des classes a été faite, par endroit en passant par le faux-plafond, et par la mise sous goulottes pour le reste.

Réalisé par un conseiller et l'employé communal.

- Le tableau électrique : situé dans le bureau de la Directrice a été remis aux normes :
  - Le branchement des fils, dénudés sur une grande longueur et les fils non protégés l'ont été par la pose de gaine.
  - Le châssis métallique du coffret a été relié au réseau de protection.
  - Les bornes servant de distribution aux disjoncteurs ont été remplacées par un répartiteur évitant le raccordement incertain des conducteurs.

## Le Centre de Loisirs et d'Animations

- Le lave-vaisselle : l'utilisation de produit de lavage en pastilles encrassait la cuve. Il a été installé un distributeur-doseur permettant le transfert automatique des liquides de lavage et de rinçage.

- ▶ De nombreuses reprises, électriques principalement :
  - Hall d'entrée, la salle polyvalente, les sanitaires rez-de-chaussée : tous les blocs autonomes d'éclairage de sécurité ont été vérifiés. Selon l'état, la batterie, voire le bloc complet a été changé.
  - Salle polyvalente, local "tables + chaises" : toutes les prises arrachées ont été refixées.
  - Les coffrets électriques de la bâtisse : depuis l'ouverture au public du centre, il était fait usage de disjoncteurs bipolaires réservés à un usage domestique. A la demande de l'Apave, 7 disjoncteurs ont été remplacés par d'autres conformes à la norme NF-EN 60947-2.
  - WC handicapés au premier étage (niveau de la médiathèque), le plafonnier avec détecteur a été remplacé.
  - Une crémone a été installée sur la porte d'entrée principale de la grande salle, elle permet une ouverture instantanée en cas d'urgence.
  - Sur les vitres de la porte d'entrée principale, des bandes contrastées ont été collées en largeur et en hauteur, afin que les vitres soient mieux repérées par les personnes mal voyantes.

Réalisations faites par un conseiller et l'employé communal.

## La Mairie

- ▶ Nouveaux matériels à disposition de l'employé communal afin d'alléger les tâches.
  - Achat d'une saleuse de trottoir d'une capacité de 50 litres et d'une turbine à neige, équipée d'une fraise de 66 cm de largeur. Livrées fin janvier.
  - Achat d'une tondeuse manuelle à moteur, renouvellement d'une machine vieillissante.
- ▶ Récupérateurs d'eau :
  - Achat d'un récupérateur d'eau de 1 000 litres, relié à l'un des chéneaux de l'atelier de l'employé communal en face de la mairie, pour l'arrosage des fleurs du secteur.
  - Un récupérateur d'eau de 1 000 litres a été mis en place à l'école, il a été offert gracieusement par un parent d'élève, merci encore à cette famille.

Il permet aux enfants d'arroser leur petit jardin et à l'employé communal d'arroser les fleurs du CLA et de l'école.

- ▶ Des reprises électriques pour une meilleure sécurité :
  - Reprise du branchement d'un convecteur, dans la salle de réunion des Aînés au rez-de-chaussée.
  - Suppression d'une prise de courant sous tension, située au milieu de la salle des archives, sans contact à la terre.
  - L'éclairage de sécurité actuel était insuffisant, il a été complété par l'ajout de blocs autonomes d'éclairage de

sécurité,

- - 2 blocs au dessus des portes de la salle de réunion du 1er étage,
  - - 1 bloc dans la descente d'escaliers,
  - - 1 bloc au bas de l'escalier au dessus de la porte de sortie dans le petit hall.
- Tableau électrique à l'étage.
- Un départ identifié "cordons chauffants" a été protégé par l'installation d'une protection différentielle DDR 30mA.
  - Il y avait plusieurs conducteurs de terre raccordés sur une même borne, ils ont été connectés individuellement à la barre générale de terre,
  - Tous les branchements du tableau ont été vérifiés, l'identification de tout l'appareillage a été réalisée.
  - Il n'existait pas de dispositif de coupure générale : en amont du tableau il a été mis en place un interrupteur 4X63A. [JPEG - 169.7 ko](#)
- le nouveau local communal, rue Courtot : la mobilisation des conseillers, l'aide importante de l'agriculteur de la rue qui s'est déplacé avec les engins adaptés ont rendu possible le démontage sur une seule journée de l'appentis bois et tout le terrain attenant a été nettoyé. Un grand merci à tous.

L'aménagement du local se poursuit grâce aux compétences d'un conseiller et de l'employé communal.